



BULLETIN d'INSCRIPTION à l'ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE 2020-2021

PÔLE LOISIR

L'Association Sportive du collège propose sur le temps du midi des activités sportives. Le jeudi et le vendredi deux créneaux horaires sont mis en place, le premier de 12h15 à 13h et le second de 13h à 13h45. Le mardi un seul créneau est proposé, de 12h45 à 13h50.

En raison de l'interruption des activités de l'année dernière, baisse des cotisations pour cette année.

La **cotisation** pour la pratique **d'une activité**, sur la durée de l'année scolaire 2020-2021, s'élève exceptionnellement à **30 euros**. Elle est de **50 euros** pour l'inscription à **deux activités**.

Attention : pas de remboursement en cas d'abandon de l'activité, sauf pour des raisons médicales (certificat médical demandé).

Le paiement se fera uniquement par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du collège La Bruyère Sainte Isabelle.

Les activités sportives proposées sont :

	Mardi	Jeudi	Vendredi
12h15-13h		<i>Circuit-training</i>	<i>Tir à l'arc</i>
13h-13h45		<i>futsal</i>	<i>Tir à l'arc</i>
12h45-13h50	<i>Gymnastique</i>		

Mon enfant,, en classe de, souhaite s'inscrire à l'Association Sportive et participer à ou aux activité(s) suivante(s) :

- 1), le deh..... àh.....
- 2), le deh..... àh.....

Mon enfant s'engage à participer à chaque séance. Il préviendra le professeur d'EPS en cas de dispense de longue durée et lui remettra un certificat médical.

Une tenue de sport adaptée est obligatoire pour la pratique des activités sportives.

Signature des parents :

Veillez nous retourner ce bulletin d'inscription au plus vite.

Bien cordialement.

L'équipe des professeurs d'EPS.